

# L'Office de tourisme de Pornichet classé en Catégorie 1 s'engage à

Mettre à disposition un espace d'accueil et un espace d'information facilement accessibles

Faciliter vos démarches

Offrir du mobilier pour vous asseoir et un accès libre au Wifi

Informé gratuitement sur l'offre touristique locale

Afficher et diffuser ses périodes d'ouverture exprimées en deux langues étrangères au moins

Etre ouvert au moins 305 jours par an samedi et dimanche inclus en période touristique

Répondre toute l'année à vos courriers et courriels

Assurer un service d'accueil permanent tenu par du personnel pratiquant deux langues étrangères au moins

Assurer la fourniture de plans, cartes et guides touristiques sur support papier

Diffuser son information touristique également sur support papier traduite au moins en deux langues étrangères et relative :

- Aux hébergements touristiques classés comportant au moins le nom de l'établissement, les coordonnées postales, le courriel, l'adresse du site Internet, les coordonnées téléphoniques, le niveau de classement,
- Aux monuments et sites touristiques culturels, naturels ou de loisirs pouvant comporter l'indication des tarifs d'usage, des périodes et horaires d'ouverture au public, du site Internet et des coordonnées téléphoniques et postales,
- Aux évènements et animations,
- Aux numéros de téléphone d'urgence

Présenter toute l'offre qualifiée de sa zone d'intervention pour toutes les clientèles

Donner accès à la consultation des disponibilités d'hébergements classés

Traiter vos réclamations et mesurer votre satisfaction

Proposer un service d'information touristique intégrant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (réseaux sociaux, téléphonie mobile ...)

Mettre à disposition un conseiller de séjour

Garantir la fiabilité et l'actualité de l'information sur l'offre touristique locale